



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E58216

VALABLE JUSQU'AU 04/06/2027

ÉDITÉ LE

06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/10/2005
42 840

Raison sociale : SANITAIRE THERMIQUE ELECTRICITE

6 RUE DOCTEUR QUIGNARD
21000 DIJON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 324989375

Siret : 324 989 375 00047

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4028090

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 120683U1247002/001 630002/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 120683U1247002/001 630002/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 80 60 91 40

Portable : 06 31 21 62 73

Fax :

Site Internet : <http://www.sanitel.fr>

E-mail : contact@sanitel.fr

Responsabilité légale :
LOUOT INVEST (844 544 379) / LOUOT ADRIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5133 PROB | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 16/06/2025 |
| 5213 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 13/06/2023 |
| 5311 | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE | 16/06/2025 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 03/04/2025 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 16/06/2025 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 03/04/2025 |
| o Ventilation mécanique | 16/06/2025 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.